

# Rapport de gestion 2021

# Table des matières

Les points marquants pour Laurent Imoberdorf, syndic .....	5
Séance de Municipalité .....	5
Préavis .....	5
Collaboration avec d'autres communes.....	5
Finances.....	6
Aménagement du territoire .....	6
Police des constructions.....	6
Personnel communal.....	6
Notre effectif au 31 décembre est donc : .....	7
Population bottanaise .....	7
Service de déneigement.....	7
Organisation du travail à l'administration communale.....	8
SDIS Haut-Talent.....	8
Effectif .....	8
Les points marquants pour Gérard Stettler, vice-syndic .....	9
Forêts.....	9
Groupement forestier de la Menthue.....	9
Terrain de sports .....	9
Déchets – Ordures ménagères .....	9
Les instruments de financement.....	9
La taxe au poids .....	9
La taxe de base .....	10
Matériaux récoltés et éliminés.....	10
Quelques chiffres clés.....	11
Services industriels .....	11
Service des eaux .....	11
Chiffres clés .....	12
Bâtiments communaux - Patrimoine financier .....	12
Bâtiment du chemin des Placettes n°3 .....	12
Bâtiment du chemin du Cottin n°2.....	12
Bâtiment du Pressoir .....	13
Les points marquants pour Carine Delpierre, municipale .....	14
Passport vacances .....	14

Fête nationale.....	14
Coup de balai.....	14
Collège des Lionceaux .....	15
Lionceaux - répartition des élèves.....	15
Croc'Lionceaux .....	15
ASIRE.....	16
Répartition géographique des enfants de Bottens .....	18
Répartition scolaire .....	19
Caravane dentaire .....	19
ARASPE .....	20
Facture sociale.....	20
Aînés .....	21
EFAJE.....	21
Journal Contact.....	22
Sociétés locales.....	22
Les points marquants pour Christian Jaquier, municipal .....	23
Refuge.....	23
Maison de commune.....	23
Salle polyvalente et buvette.....	23
Infiltration d'eau dans l'abri utilisé par le ski club. ....	23
Collège des Lionceaux .....	24
Sécurité publique .....	24
Organisation Régionale de Protection Civile du Gros de Vaud (ORPCI).....	25
Avant-propos du commandant .....	25
Engagement en situation d'urgence .....	25
Les points marquants pour Patricia Riva, municipale .....	26
Association régionale .....	26
Lausanne Région.....	26
Transports publics .....	26
Transports Lausannois (TL).....	26
Informatique.....	26
Site internet.....	27
Épuration et assainissement .....	27
STEP .....	27
Régionalisation des STEP : ASET .....	27
Epuraton .....	27

Chantier des Placettes.....	28
Coulisse au chemin des Planches .....	28
Rapport sur les collecteurs de drains .....	29
Parcs et espaces verts .....	29
Routes.....	29

# Les points marquants pour Laurent Imoberdorf, syndic

## Séance de Municipalité

La situation sanitaire au début de l'année nous a contraints à tenir nos séances en vidéoconférence. Dès que la situation l'a permis, nous avons recommencé à nous rencontrer en présentiel.

Les séances de Municipalité se sont toujours et historiquement tenues à la Maison de Commune. Depuis le début de la pandémie, et lorsque la situation le permettait, nous avons « déménagé » pour nos séances à la salle du Conseil communal. Nous estimons que la tenue des séances à cet endroit est un bon choix : tant par la distanciation possible entre nous tous, que par les moyens disponibles sur place, projecteur vidéo par exemple. De plus, lorsque nous recevons des invités ou convoquons différentes personnes, nous pouvons les accueillir dans de bonnes conditions.

Le premier semestre de l'année a été fortement rythmé par les différentes conférences de presse du Conseil fédéral et nous avons ainsi pu appliquer les mesures imposées de manière réactive.

Les élections tenues en 2021 ont renouvelé autant le législatif que l'exécutif.

La Municipalité, reconduite dans son ensemble, a décidé de nommer Monsieur Gérard Stettler au poste de Vice-syndic et ceci pour l'entier de la législature.

Certains dicastères ont été remaniés, ceci afin de permettre une meilleure synergie entre eux. Cela permet que chaque Municipal ait une vue d'ensemble des dicastères.

## Préavis

Au niveau des préavis présentés cette année, 2021 a été une année particulière de par le nombre de préavis présentés au Conseil communal.

Parmi les vingt-deux préavis présentés, plusieurs d'entre eux étaient dus au changement de législature. Cela a permis au Conseil communal de définir les attributions de la Municipalité pour ces cinq prochaines années. Il s'agit des préavis 2021-12 à 2021-15.

Sur les vingt-deux préavis déposés, un préavis a été refusé, trois ont été amendés et les dix-huit autres ont été acceptés tels quels.

## Collaboration avec d'autres communes

La situation sanitaire de cette année ne nous a pas permis de développer de nouvelles synergies particulières avec les communes voisines. Cependant, une certaine collaboration s'installe avec Poliez-Pittet.

Nous nous prêtons toujours du matériel de manière réciproque et nos employés communaux ont de fréquents contacts.

## Finances

Cette année a encore été marquée par un manque à gagner dû aux non-locations des biens communaux à certaines périodes.

Des heures supplémentaires ont encore été générées par la pandémie pour des actions obligatoires de nettoyage et de désinfection, principalement au collège.

Il en va de même avec les achats de matériel de protections individuelles et collectives.

Dans la continuité de l'année précédente, des directives tant cantonales que fédérales nous ont obligés à maintenir des mesures de protection déjà en place.

## Aménagement du territoire

Notre PACom a été l'objet d'une première enquête complémentaire du 2 décembre 2020 au 2 janvier 2021.

Des échanges entre notre urbaniste et les services du Canton ont été fréquents et nous pouvons raisonnablement penser que nous arrivons bientôt à la fin de cet exercice.

Il est à noter que nous faisons partie des premières communes à avoir entrepris la révision de leur plan d'affectation. Cela étant, il convient de constater que la révision d'un tel plan prend un temps considérable et soulève passablement de questions et d'oppositions.

## Police des constructions

Bien que notre commune soit, depuis le début de notre révision du plan d'affectation, en zone réservée, nous avons délivré vingt-cinq permis de construire et avons procédé également à des visites de fin de travaux.

La Municipalité a, après analyse, réorienté sa stratégie d'expertise des dossiers. Bien que notre conseil externe soit extrêmement compétent, nous avons décidé de solliciter de manière générale le STI dont nous sommes membre.

Nous gardons cependant la possibilité de solliciter notre architecte conseil pour les cas les plus complexes.

## Personnel communal

Tout comme en 2020, cette année a été particulière pour notre personnel communal :

Le Covid a, de manière générale, provoqué une charge de travail supplémentaire pour une grande partie de nos collaborateurs.

Monsieur Philippe Gerber, Secrétaire municipal, a travaillé à temps partiel. Il a en effet pu reprendre son activité en début d'année à un taux de 50%, l'amélioration de sa situation lui a permis de terminer l'année à 70%. Il nous a informés par courrier, au 30 novembre, de son souhait de partir en retraite anticipée à fin janvier 2022.

Monsieur Henri Guignard, employé à la voirie et à la déchetterie, a également été en arrêt maladie les deux derniers mois de l'année.

Monsieur Paul Nicod nous a donné sa démission de son poste historique de « remonteur de l'horloge » après un nombre incalculable d'années au service de la collectivité.

Monsieur Stéphane Andreoni a donné sa démission de son poste de concierge et a été remplacé par Madame Thuy Tran di Bucchianico au même pourcentage.

## Notre effectif au 31 décembre est donc :

- Un Secrétaire municipal à 90%, Monsieur Philippe Gerber
- Un Boursier communal et Secrétaire municipal ad intérim à 100%, Monsieur Nicolas Salis
- Une préposée au contrôle des habitants et Secrétaire Municipale adjointe à 40%, Madame Christiane Panchaud
- Un employé communal à 100%, Monsieur Nik Binggeli
- Deux concierges à 45% et 40%, Mesdames Maria Murça et Thuy Tran di Bucchianico
- Une intendante du refuge à 18%, Madame Mireille Aeschbacher
- Deux employés à l'heure, Messieurs Henri Guignard et Jean-Claude Gueissaz
- Deux distributeurs de tout-ménage : Madame Jocelyne Meyer et Monsieur Loïc Fontaine

## Population bottanaise

La population de Bottens a passé de 1331 au 31.12.2020 à 1357 au 31.12.2021. Cette augmentation s'explique d'un côté par 107 départs et 5 décès et d'autres parts par 119 arrivées et 19 naissances.

Au 31.12.2021, la population était formée par 1136 Suisses et 221 Etrangers ou encore de 310 mineurs, 856 personnes en âge de travailler et 191 personnes en âge de retraite.

Il n'y a pas eu de naturalisation en 2021, mais plusieurs dossiers ont été déposés et suivent leur cours.

A noter que la population bottanaise s'est plus rendue aux urnes que la moyenne suisse :

Scrutins :	Mars	Juin	Septembre	Novembre
Bottens	55.5%	68.5%	51.4%	66.2%
Suisse	51.4%	59.7%	52.4%	65.2%

## Service de déneigement

Le premier trimestre a été traité comme les années précédentes, par nos équipes internes, cependant, la Municipalité a décidé d'externaliser le service de déneigement. L'entreprise Ernest Tzaut & Fils SA a été mandatée pour réaliser ces travaux, ceci afin d'être plus réactif et d'avoir une garantie sur la disponibilité des effectifs. En effet, lorsque le service de déneigement était actif le week-end ou la nuit, nous devions redonner les heures effectuées de manière majorée à Monsieur Binggeli, ce qui était compliqué sur le plan de ses activités hebdomadaires courantes. De plus, cela posait un vrai problème en cas d'indisponibilité due à des cas de maladie ou d'accident.

Nous avons donc testé cette méthode sur le dernier trimestre 2021 et ce choix donne satisfaction.

Les trottoirs sont cependant toujours assurés par notre employé communal. Le haut du village est lui encore assuré par Monsieur Staub.

L'usage de la machine à saumure, acquise en 2020, semble donner satisfaction pour le traitement des trottoirs.

## Organisation du travail à l'administration communale

La pandémie a encore eu des effets sur l'organisation de notre travail. Cependant, aussi bien nos collaborateurs que les citoyens de notre village ont, depuis le début de cette maladie, pris des habitudes qui ont permis de limiter les effets néfastes et de permettre d'effectuer notre travail de manière quasi normale.

Certaines prestations ont été limitées mais notre volonté a toujours été d'impacter au minimum le fonctionnement de l'administration.



**SDIS Haut-Talent**

A venir

Effectif



# Les points marquants pour Gérard Stettler, vice-syndic

## Forêts

### Groupement forestier de la Menthue

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les volumes de bois attaqués par les scolytes ont fortement diminués. Il en va de même pour les volumes impactés par les autres effets phytosanitaires et climatiques. Le groupement reste tout de même attentif, car l'évolution du climat réservera certainement d'autres effets sur les peuplements d'épicéas qui demeurent, pour l'heure, encore majoritaires dans nos forêts.

L'exploitation des arbres infectés est obligatoire. Par contre, les subventions ne couvrent pas complètement la perte sur l'exploitation. Plus de 30% à 40% de la perte financière restent à charge du propriétaire public que nous sommes, selon les catégories de forfaits. Cette situation s'explique par la détérioration du marché des bois scolytés. En effet, les 1'320 m<sup>3</sup> exploités par notre groupement l'ont été à un coût moyen de CHF 88.- le m<sup>3</sup> (soit CHF 8.- de moins qu'en 2020) et un prix de vente de CHF 46.- le m<sup>3</sup> (soit CHF 9.- de moins qu'en 2020).

La politique de reboisement s'oriente toujours vers le rajeunissement naturel de nos forêts. Toutefois, des efforts sont maintenus afin de garantir par endroits un soutien en introduisant des essences appropriées en lien avec l'évolution du climat.

Le faible impact des différents éléments climatiques en 2021 et la gestion pragmatique du groupement ont permis d'atteindre un bon résultat annuel de l'exploitation de nos forêts et un plafonnement de la participation financière des communes membres.

## Terrain de sports

Après la robotisation de la tonte du terrain de football et le renouvellement de la place de jeux en 2020, nos regards se sont portés sur le terrain de pétanque. En effet, les poutres qui en déterminent les limites sont en fin de vie et l'inclinaison du terrain ainsi que sa structure nécessitent une importante intervention. Le Conseil communal a accepté ces travaux, introduits au budget 2022, et ces derniers se dérouleront au début du printemps.

## Déchets – Ordures ménagères

### Les instruments de financement

#### La taxe au poids

Pour rappel, le système de la taxe au poids a été choisi, car il applique au plus près la causalité directe. Le transport et l'incinération des ordures ménagères sont généralement facturés à la tonne. La taxe au poids amène donc logiquement le détenteur des ordures à trier en priorité les déchets lourds et il devrait relativiser l'importance des déchets plastiques.

Le montant de cette taxe est resté inchangé à 43.2 centimes/kg TVA incluse, depuis son introduction.

## La taxe de base

Conformément à l'article 32a, alinéa 1 de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, les taxes constituent l'instrument à utiliser pour financer l'élimination des déchets urbains. Le dispositif de taxation comprend une taxe directement proportionnelle à la quantité – au poids – et une taxe de base.

Taux de couverture des charges par :	2018	2019	2020	2021
La taxe au poids (compacteur)	112.02%	120.49%	119.10%	127.49%
La taxe de base (déchetterie)	93.50%	83.01%	83.00%	85.99%
Global des déchets	99.20%	93.48%	93.10%	96.55%

On peut constater avec satisfaction que les mesures mises en place ces dernières années ont une influence durable sur la gestion de nos déchets, qui reste sous bonne maîtrise. Le taux de couverture lié à la taxe au poids, qui dépasse les 100%, bénéficie d'un « crédit » qui correspond au solde des cartes d'accès à la compacteuse. Le fait que peu de frais d'entretien ont été engagés sur l'infrastructure, qui a globalement très bien fonctionné, a également eu un effet positif sur ces résultats. Enfin, la présence, depuis début 2021, de caméras de vidéosurveillance sur les deux sites a considérablement réduit le nombre d'incivilités. Le taux de couverture lié à la taxe de base, influencé par la réduction de la taxe de CHF 5.- intervenue au début 2019, est également en augmentation de 3% par rapport à 2020. Assez logiquement, le taux de couverture global s'approche à nouveau des 100%, ce qui constitue une excellente nouvelle.

## Matériaux récoltés et éliminés

Matériaux	2017	2018	2019	2020	2021
Ordures ménagères (t)	123.37	124.73	128.17	131.29	138.91
Verre (t)	50.00	52.90	57.23	63.44	64.40
Déchets verts (t)	135.52	138.90	117.60	129.80	122.60
Objets encombrants (t)	33.06	43.20	44.96	42.02	40.26
Papier (t)	65.76	70.10	71.73	68.11	72.19
Métaux (t)	32.38	15.87	22.47	27.85	29.58
Bois (t)	53.13	50.08	58.80	59.52	54.90
Inerte non recyclable (m <sup>3</sup> )	64.00	66.00	78.00	99.20	64.00
<b>Totaux (hors inerte)</b>	<b>493.22</b>	<b>495.78</b>	<b>500.96</b>	<b>522.03</b>	<b>522.84</b>

Si l'augmentation de la population de notre village a eu une influence sur la quantité d'ordures ménagères que nous générons, avec une augmentation de près de 8 tonnes, l'impact sur les autres déchets déposés en déchetterie est sans effet. La seule exception à cette tendance concerne le mélange carton/papier, en augmentation de 4 tonnes. L'explosion des achats par correspondance n'est certainement pas étrangère à cette évolution.

## Quelques chiffres clés

- Avant l'introduction de la taxe au poids en 2014, le ratio kg/habitant annuel des ordures ménagères était de 189,7 kg à Bottens. En 2021, le ratio dans notre commune est de 102,3 kg.
- Le coût, par habitant, de l'élimination de l'ensemble des déchets à été de CHF 100.30 en 2021 (CHF 85.52 en 2020).
- La collecte de vieux vêtements à Bottens a atteint 15'246 kg en 2021, soit une réduction de 4 tonnes par rapport à 2020.
- La collecte de PET à Bottens en 2021 a atteint 3'321 kg, en légère diminution par rapport à l'an dernier.

## Services industriels

### Service des eaux

L'association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs (AIAE) est composée aujourd'hui de 14 communes. Bottens a adhéré en 2014. Elle couvre environ 50% des besoins en eau potable de ses sociétaires. Les situations de sécheresse connues en 2017 et 2018 ont amené notre association à augmenter le prix du m<sup>3</sup> d'eau dès 2019 de CHF 0.05. Cette augmentation n'a pas été répercutée par la Commune sur les consommateurs finaux.

Ces deux années de sécheresse ne sont qu'un avant-goût d'une crise majeure qui est intervenue au début de 2020. Elle fait suite à une directive édictée en août 2019 par l'office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) fixant le seuil maximal de tolérance de chaque métabolite du **chlorothalonil** à 0,1 microgramme/litre, soit une division par 1000 de l'ancienne norme qui se situait à 100,0 microgramme/litre. A cette période, seuls six métabolites pouvaient être détectés et les ressources de l'Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs (AIAE) étaient très majoritairement au-dessous de cette nouvelle norme. Notre optimisme du début de l'année 2020 a été douché par la découverte, peu après, d'un nouveau métabolite, le R471811. Il s'avère que sa présence est dix fois supérieure aux métabolites recensés jusque-là. Cette mauvaise nouvelle a fait basculer plus de 80% des eaux souterraines captées en Suisse dans le camp des ressources non-conformes.

La situation géographique de Bottens, point le plus haut de tous les sociétaires de l'AIAE, fait que son alimentation en eau potable est assurée principalement par l'association voisine du Haut-Jorat et par la source de la Mine. Il s'agit d'une eau bien moins contaminée, preuve en sont les résultats des analyses effectuées en novembre 2020 (0,07 µg/l) et en avril 2021 (0,06 µg /l). Ces analyses, toujours plus pointues, ne disent pas que la qualité de l'eau se dégrade, mais lancent des appels préventifs. Pour rappel, l'utilisation du chlorothalonil dans les produits fertilisants a été totalement interdite au début de 2020 et il faudra 5 à 10 ans pour que cette matière active disparaisse. La Municipalité va rester très attentive à l'évolution de la situation.

Cette crise a eu une première conséquence avec l'augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau de CHF 0,20 au 1<sup>er</sup> janvier 2021. En effet, l'Association d'amenée d'eau d'Echallens et environs (AIAE) s'est vue dans l'obligation, tout au long de 2020, d'acheter beaucoup plus d'eau auprès d'autres prestataires (principalement la commune de Lausanne) à un prix plus élevé. La situation s'est encore compliquée en 2021 avec la coloration très suspecte constatée par nombre de consommateurs des communes desservies par de l'eau en provenance de la commune de Lausanne. Un arrangement a été finalement trouvé et celui-ci a conduit à la réouverture des sources de l'AIAE courant 2021.

La source de la Mine, hors service de janvier à mai 2021 en raison des travaux de réfection du réservoir, a produit dans les mois restants 7'184 m<sup>3</sup> au profit maintenant de l'AIAE. Elle est ensuite entièrement intégrée au réseau de Bottens.

## Chiffres clés

En m3	2019	2020	2021
Eau source de la Mine achetée à l'AIAE	9'473	12'421	7'184
Eau achetée à l'AIAE	77'483	77'343	76'114
Eau facturée aux consommateurs	63'649	65'959	81'630
Eau non-facturée (bâtiments communaux)	2'434	2'802	2747

2021 a été une très bonne année pour notre réseau d'eau. En effet, le ratio eau achetée / eau vendue s'est considérablement réduit et ce, malgré une importante fuite d'eau intervenue en fin d'année à la route de Thierrens qui nous a « coûté » 1'500 m<sup>3</sup> d'eau en l'espace de quatre jours. Alors que ce ratio était encore de 23,4% d'eau qui n'arrive pas au robinet en 2020, il est descendu à **2%** en 2021. Mieux encore, car si on tient compte de la fuite de décembre 2021, il est tout proche de l'équilibre.

Ce très bon résultat est clairement influencé par l'augmentation de la facturation. A ce sujet, nous avons exploité des pistes que nous continuons à suivre avec persévérance. Dans tous les cas, une constatation s'impose : notre réseau d'eau est en bon état et les fuites sont maîtrisées. Nous restons, bien entendu, vigilants et observons toujours l'activité du réservoir en cours de nuit, quand l'utilisation est minimale.

## Bâtiments communaux - Patrimoine financier

### Bâtiment du chemin des Placettes n°3

Le bâtiment est en mauvais état, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La toiture et les façades nécessitent, à court terme, des travaux d'importance. Les vitrages sont en bonne partie dans un triste état et l'isolation peu efficace. Certains appartements doivent être rafraîchis en profondeur et l'agencement des cuisines changés. En ce qui concerne les travaux extérieurs, nous viendrons devant le Conseil communal en mai 2022 avec un préavis pour un crédit d'étude pour sa rénovation. Pour les appartements, à chaque départ, nous saisissons l'occasion pour faire les travaux nécessaires.

Rendement : 2018 : 4,606%      2019 : 2,480%      2020 : 6,004%      2021 : 4,334%

Ces rendements ne tiennent pas compte des réparations urgentes, intervenues ces deux dernières années, liées à l'état vétuste du bâtiment.

### Bâtiment du chemin du Cottin n°2

Quelques soucis de gel, avec de l'eau stagnante, sur les places de parc provoquant un risque de chute. Ce problème sera résolu en début d'année avec la réalisation d'une grille d'évacuation.

Rendement : 2018 : 1,281%      2019 : 1,546%      2020 : 1,580%      2021 : 1,518%

## Bâtiment du Pressoir

Rien de particulier à signaler, les locataires semblent satisfaits de leur lieu d'habitation.

Rendement : 2020 : (3 mois) 0,082%                      2021 : 0,571%

Ces rendements correspondent à la volonté du Conseil communal et de la Municipalité d'offrir des loyers abordables aux jeunes du village.

# Les points marquants pour Carine Delpierre, municipale

## Passeport vacances

L'activité du labyrinthe, proposée par la famille Siegenthaler et encadrée par Cassie Bühler, engagée par la commune à cet effet, a accueilli 30 enfants enthousiastes.

Celle du four à pain (responsable Monsieur Michel Allaz) a, quant à elle, réjoui 44 jeunes.

A Bottens, six enfants ont souscrit un abonnement à Passeport vacances. Et cinq ont choisi la solution Farniente.

En date du 18 octobre, la commune d'Oulens a demandé à adhérer à l'association. Cette demande a été acceptée lors de l'assemblée générale du 11 novembre 2021.

L'année 2020, sur le plan des activités, est une année blanche. Elle ne l'est naturellement pas au niveau administratif. Il aura simplement fallu attendre 2021 pour en voir les fruits. Malgré les contraintes sanitaires, l'édition a été un succès. La compréhension et la flexibilité des communes et des organisateurs ont été la clé de cette réussite.

En 2019, 1'654 passeports avaient été vendus. En 2021, on en compte 180 de moins.

Cette baisse est certainement liée à la situation sanitaire.

La vente des Passeports Farniente a, elle, connu une chute vertigineuse (640 en 2019, contre 372 en 2021). L'incertitude de l'offre concernant les cinémas et la possibilité d'accéder aux piscines sont certainement des éléments à prendre en considération.

Le coût unitaire d'un Passeport traditionnel en 2021 est de CHF 55.94 (CHF 94.07 en 2019). Cette diminution patente des coûts est la conséquence d'une participation de la Loterie Romande, pour un montant de CHF 30'000.00, et d'une subvention exceptionnelle de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse de CHF 36'800 en soutien à l'organisation du Passeport vacances durant la pandémie. Cette heureuse occurrence engendre un remboursement aux communes de CHF 41.73.

## Fête nationale

Pour des raisons pratiques, elle a eu lieu le 31 juillet. Notre société de Jeunesse a organisé cette manifestation, comme elle avait déjà très bien su le faire en 2019, et a reçu CHF 500 de la commune.

## Coup de balai

26 bénévoles, dont 8 enfants ont participé le 9 octobre au nettoyage de notre village et de nos forêts. Ainsi, 19,5 kilos de déchets ont été récoltés. La manifestation, organisée par Bottanimation et la Municipalité, s'est terminée par une collation offerte par la commune, d'une part et, de manière inopinée, par le Li Garden d'autre part.

# Collège des Lionceaux

## Lionceaux - répartition des élèves

Pour la première fois, seules 5 classes ont ouvert à la rentrée passée...

L'équilibre des effectifs et des enclassements est une notion complexe que l'on doit à la situation géographique des différents lieux d'enseignement et aux fluctuations démographiques des communes.

Au vu des faibles effectifs des 1-2P sur Bottens (25 élèves entre les actuels 1P et les futurs), la direction administrative de l'ASIRE a dû se résoudre à fermer une classe de ces degrés pour la rentrée scolaire 2021. Il n'y aura donc eu qu'une seule classe de 1-2P à Bottens en 21-22. Les tableaux des précédents rapports de gestion ne laissent d'ailleurs planer aucun doute quant à cette évolution momentanée. Ces mêmes tableaux nous donnent tout lieu de croire que notre sixième classe habituelle reviendra dès 2023-2024.

Une partie des élèves de 1P de Bottens se rend donc sur le site de Poliez-le-Grand. Les transports, organisés par l'ASIRE, ont bien évidemment été mis en place pour ces élèves.

La salle de classe laissée vacante, n'a pas souvent l'occasion de l'être. Elle est utilisée pour des réseaux (rencontres pédagogiques). Elle sert aussi de salle de dégagement pour des appuis ou des réunions avec les parents.

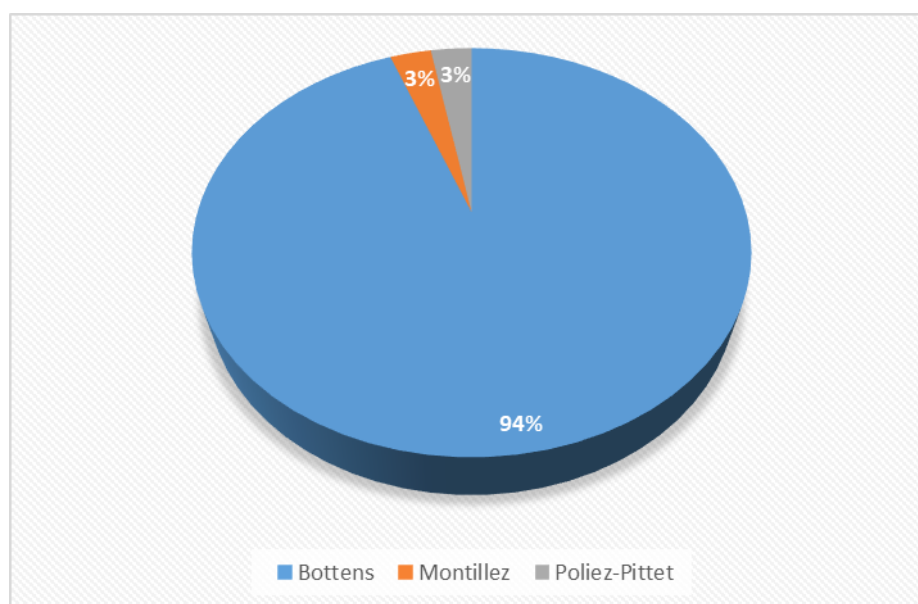


Figure 1 Provenance des élèves du collège

## Croc'Lionceaux

La convention de subventionnement établie entre la commune et l'association a été renouvelée. La participation de la commune se monte à CHF 30'000.- annuels.

La commune met à disposition de notre UAPE, outre bien évidemment le local qui lui est dédié (buvette de la salle polyvalente), ladite salle. Si besoin est, celle du Conseil communal, dont les

fenêtres ont été munies en 2020 d'un système de sécurité, peut également être utilisée. L'association assure la garde et le repas de midi, du lundi au vendredi, de la fin des cours à la reprise de ceux-ci, pour les enfants de 1 à 6P. Elle les garde le matin également, avant les cours, et dès 15 heures à la sortie de ceux-ci.

Malgré la pandémie, grâce à l'engagement sans faille de sa directrice, Madame Joëlle Cossetto Chapuis et de tous les collaborateurs, notre structure n'a connu aucune fermeture. Que ce rapport de gestion soit l'occasion de leur réitérer notre reconnaissance.

## ASIRE

L'association scolaire intercommunale de la région d'Echallens, fondée en 2013, regroupe 27 communes du Gros-de-Vaud (28000 habitants). 3800 élèves fréquentent l'un des 4 établissements scolaires qui la constituent.

Pour connaître les différents acteurs qui œuvrent au service de l'ASIRE, nous vous invitons à visiter le site [asire.ch](http://asire.ch). Vous trouverez aussi les rapports de gestion des années passées, les différents préavis, les réflexions sur la Vision 2020 et l'Ambition 2030... Tout un programme, qui vous permettra de mieux appréhender le monde de nos institutions scolaires.

Pour 2021, voici ci-dessous le résumé des principales notions à retenir.

Les délégués de notre commune à l'ASIRE sont :

- Carine Delpierre (vice-présidente du bureau)
- Sophie Frey (2016-2021 et 2021-2026)
- Lucien Ecoffey (2016-2021)
- Céline Moret (2021-2026)

Les délégués suppléants sont :

- Georges Longchamp (2016-2021 et 2021-2026)
- Nicolas Tzaut (2021-2026)
- Gionata Rizzi (2021-2026)

Le conseil intercommunal s'est réuni à 5 reprises : les 20 avril, 29 juin, 26 août pour l'assermentation, 28 septembre et 23 novembre.

Tous les préavis présentés ont été acceptés, ce qui montre la bonne marche de l'association. En voici la liste.

Octroi du crédit de construction pour l'extension du site d'Essertines (CHF 6'200'000)

Vente de la parcelle 93, propriété de l'ASIRE, à Thierrens

Octroi du crédit de construction pour l'extension du site de Thierrens (CHF 8'000'000)

En outre, les comptes ont été adoptés, et décharge a été donnée au CODIR, au boursier et à la commission de gestion.

Le rapport de gestion a été accepté, et décharge donnée au CODIR, à la COGEST et à la COFIN.



Acceptée aussi, la modification du budget survenant suite à la reprise par l'ASIRE des activités du service dentaire.

(Autrefois CHF 5.- à l'habitant et CHF 6.- par dépistage. Aujourd'hui : CHF 18.31 par habitant)

Pour 2021, il s'est agi de CHF 2.50.- à l'habitant et de CHF 3.- pour les dépistages puisqu'il n'y a eu qu'un semestre, l'ASIRE ayant repris le service dentaire au début de la nouvelle législature).

Le budget 2022 a été, lui aussi, adopté, à l'unanimité et sans aucune abstention.

Comme toujours, les comptes présentent un excédent. Cette année, il est de CHF 2'238'628.

Cette somme a été répartie en amortissements extraordinaires des actifs de l'association afin de procéder à des remboursements de prêts hypothécaires, ce qui permet de réduire les charges d'intérêts (CHF 767'362.-) ;

CHF 1'001'840 a été redistribué aux communes, ce qui représente une somme de CHF 35 par habitant ;

La somme de CHF 59'425 a été reportée au capital.

Le budget présente un total de charges de CHF 19'057'260.-. Soit une diminution de CHF 67'275.-

Le coût à l'habitant (CHF 618) est pour sa part inférieur de CHF 12.41

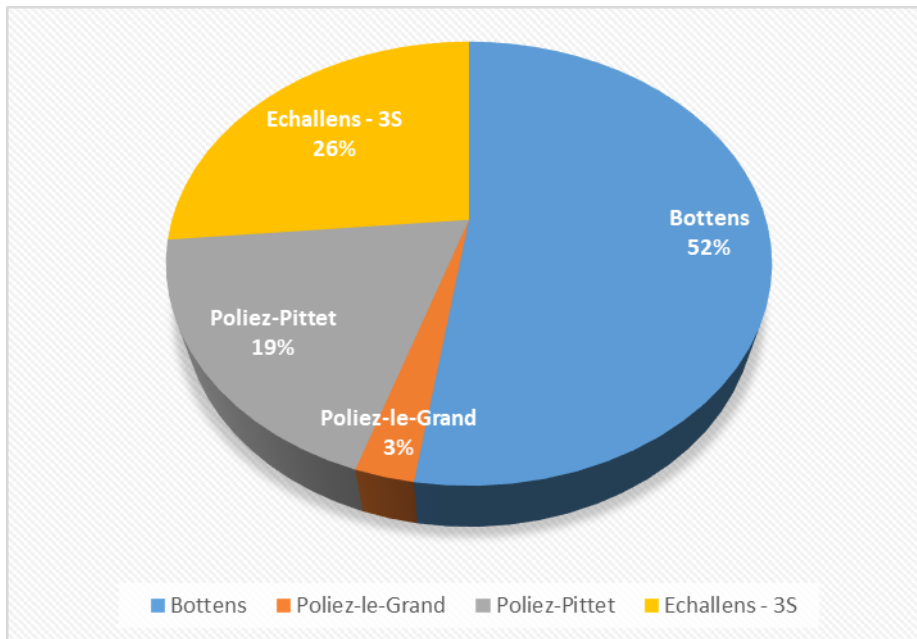
	2021	2020	2019	2018	2017
Coût par habitant	598.509	589.392	580.713	551.41	546.36
Coût total	812'177	784'481	753'764	696'429	677'486

Voici le traditionnel organigramme et les non moins traditionnels tableaux concernant Bottens.

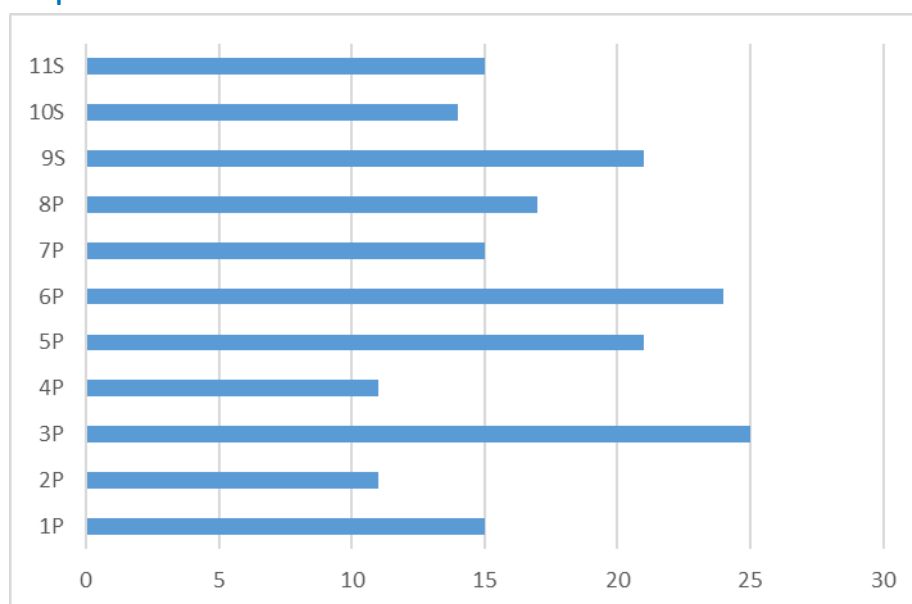
Le tableau suivant met en évidence l'évolution du nombre d'élèves scolarisés y compris une projection établie selon les naissances :

Année programme	Effectifs
Rentrée 2024	17
Rentrée 2023	20
Rentrée 2022	16
1P	15
2P	11
3P	25
4P	11
5P	21
6P	24
7P	15
8P	17
9S	21
10S	14
11S	15

## Répartition géographique des enfants de Bottens



## Répartition scolaire



## Caravane dentaire

Ce service dentaire scolaire n'occupe généralement pas de place dans les rapports de gestion communaux.

Puisqu'il vient de disparaître, en sa forme actuelle, pour être repris, dès le début de la législature 2021-2026, je souhaite écrire ici quelques lignes le concernant

Il sera le dernier avec trente-sept communes membres, celles du Mont-sur-Lausanne, de l'ASICE et du pied du Jura le quittant au 30 juin 2021.

Au niveau du matériel, l'informatique fonctionne à pleine satisfaction. La caravane montre de plus en plus de signes d'usure et ne pourra pas faire encore de nombreuses années. Les prochaines réflexions devront se concentrer sur le service à offrir, de quelle manière et à quel coût.

Le montant de la fortune au 30 juin 2021 est de CHF 353'756.59. Ce montant ne peut être remboursé aux communes membres, l'article 12 de la convention le précisant : « Les communes qui dénoncent la convention ne peuvent émettre aucune prétention sur les biens de la communauté ».

La fortune sera transmise à l'ASIRE ce qui évitera une hausse trop importante des parts à l'habitant pour les investissements futurs en faveur du service.

La reprise du Service dentaire scolaire par l'ASIRE avec ses actifs, passifs, obligations et personnel au 1<sup>er</sup> juillet 2021, ainsi que la dissolution dudit service ont été acceptées à l'unanimité lors de l'AG du 26 mai 2021.

Pour rappel, au départ, 29 communes de l'ancien district d'Echallens s'étaient mises ensemble. CHF 60'000 avaient été investis dans ce projet. La participation des communes était de Fr. 6.50/habitant. Ce coût est passé à CHF 5.- depuis 1983.

Les premiers dépistages (1962-1963) étaient au nombre de 762...

En 1995, un nouveau véhicule est inauguré pour un coût d'environ CHF 200'000.

En 2019, 6'494 enfants, de 37 communes pour 35'174 habitants, bénéficient d'un dépistage.

Le service était présidé par le préfet jusqu'en 2009 (MM. Vannay, M. Delasoie et M. Piot). Mme Véronique Gilliard a assuré la relève, jusqu'à aujourd'hui.

Trois dentistes se sont succédé : Monsieur Stuvanovic, Monsieur Zivkovic et Madame Schmid Akkou. Huit assistantes dont Madame Thomas, en service pendant 29 ans, et deux secrétaires, Mme Devaud près de 20 ans et Mme Bovay 10 ans ce mois-ci, ont contribué ou contribuent encore à la réussite de ce service à l'habitant.

## ARASPE

Le CoDir a engagé une nouvelle directrice, Madame Jelena Stano, et un nouveau directeur-adjoint, Monsieur Adrien Vaucher. Ces nominations mettent fin à une période délicate. C'est maintenant une équipe soudée qui se trouve à la tête de l'ARASPE, à la plus grande satisfaction du CoDir.

Durant le premier semestre 2021, certains de ses membres ont continué à participer à la mise en place d'une charte des valeurs concernant le personnel et le public accueilli.

Maintenir la cohésion sociale, préserver la dignité humaine dans notre région en collaboration avec les différents partenaires, venir en aide aux personnes confrontées à des situations de précarité et à des difficultés psycho-sociales sont autant de tâches qui incombent à l'ARASPE, dont le travail est de mener des actions d'information et de proposer un accompagnement financier, social et administratif.

Le rapport de gestion de l'ARASPE, que vous trouvez sous [www.araspe.ch](http://www.araspe.ch), développe le propos brièvement exposé dans ces quelques lignes.

Le CoDir se réjouit qu'en 2021, malgré une seconde année de pandémie, de mesures sanitaires, de télétravail, de quarantaines et d'isolement, les collaborateurs et collaboratrices aient continué sans relâche à assurer les prestations dues.

	2021	2020	2019	2018	2017
Coût par habitant	27.67	27.20	27.23	28.01	28.55
Coût total	37'552	36'201	35'425	35'814	35'409

## Facture sociale

Nous noterons ici les motifs des variations les plus significatives, comme l'augmentation de CHF 8'700'000.- des PC à domicile et hébergement. Cette augmentation résulte des coûts supplémentaires en personnel (liés à la pandémie) et du nombre des nouvelles rentes AI.

On imputera également à la pandémie, les CHF 3'400'000.- d'augmentation pour le RI et la participation cantonale à l'assurance-chômage, ainsi que les CHF 3'700'000.- de subventions et d'aides aux personnes handicapées (indemnités des établissements socio-éducatifs en raison des pertes nettes liées au COVID).

Quant au CHF 1'900'000.- attribués aux prestations pour la famille et à d'autres prestations sociales, ils correspondent à des subventions, fortement sollicitées durant la crise sanitaire, pour des lieux d'hébergement d'urgence.

	2021	2020	2019	2018	2017
En points d'impôts	14.51	15.86	14.71	14.63	15.02

## Aînés

Les traditionnels rendez-vous bisannuels de nos aînés n'ayant, tout comme en 2020, pu avoir lieu, nous avons offert, le temps d'un café-croissant à la salle polyvalente, à chacun des aînés qui a répondu à notre proposition, un cadeau contenant des produits, confectionnés par nos commerçants, et du vin.

Madame Maquelin, Monsieur Kurras ainsi que Madame et Monsieur Aguet ont célébré en 2021 leur huitantième anniversaire ; Monsieur Michel Bavaud, ses neuf décennies.

## EFAJE

Cette association regroupe 27 communes du Gros-de-Vaud ainsi que la commune du Mont-sur-Lausanne, ce qui représente une population de plus de 45000 habitants.

L'EFAJE, c'est 100 accueillantes en milieu familial (autrefois appelées mamans de jour), 8 structures préscolaires (garderies) et 19 parascolaires (UAPE)

L'association, à l'aube de cette nouvelle législature, s'est dotée de nouveaux statuts, adoptés à l'unanimité moins 3 abstentions lors de l'AG du 11 mai 2021.

En leur article 6, au point 1, les nouveaux statuts stipulent que les communes ont droit à 3 voix délibératives à l'assemblée générale, une pour l'exécutif et, ce qui est nouveau, fondamentalement nouveau, 2 pour le législatif.

Depuis le début de cette nouvelle législature, l'EFAJE fonctionne donc comme toutes les autres associations intercommunales.

Carine Delpierre représente l'exécutif, Joëlle Cossetto Chapuis et Sébastien Bailly le législatif, ils sont suppléés par Céline Moret et Charlotte Panchaud.

L'AG se réunit 2 fois par an en assemblée ordinaire. Plus, naturellement, si besoin est, en assemblée extraordinaire.

Les présidents du législatif n'ont pas été tenus au courant de cette modification et nos délégués n'ont pas été convoqués en 2021... Défaut de jeunesse vraisemblablement ! Gageons que cela ne se reproduira pas en 2022.

On peut relever que les coûts de l'administration générale restent inchangés. Ils s'élèvent toujours à 8.50 à l'habitant, cela indépendamment de l'utilisation effective des prestations d'accueil.

Pour le reste, les coûts sont facturés à l'heure de prestations. Ils diffèrent selon le type d'accueil. Ces coûts sont donc liés à l'utilisation effective des services de l'EFAJE.

Les augmentations sont liées à la création de nouveaux postes, comme celui d'un spécialiste RH (50%), celui d'un chargé de formation (40%) et encore celui d'un responsable en gestion des remplacements (30%).

## Journal Contact

Pascal Moullet en est le rédacteur en chef. Œuvrent à ses côtés, David Vergères, Philippe Guignard et Carine Delpierre. Nadège Bober-Kahn veille avec art sur la mise en page.

Le Journal Contact paraît trois fois l'an.

## Sociétés locales

Après deux ans de pandémie, nombreuses sont nos sociétés à manifester un essoufflement. Elles soulignent que les conditions mettent à mal leur souhait, pourtant toujours intact, de bien faire. Entre soucis financiers et démotivation, la situation n'est pas toujours au beau fixe. Un manque cruel de relève se fait par ailleurs sentir.

Les Petites Bottes ainsi que l'animation de théâtre adultes-enfants ont cessé leurs activités.

La Municipalité renouvelle son soutien financier aux sociétés de notre village. Un bon de CHF 500.- est accordé annuellement à chacune d'elles, à faire valoir sur une location (salle polyvalente, buvette ou refuge). Ce bon n'est pas remis au « Marché de Noël » qui loue les places aux artisans et reverse les bénéfices à une association.

La liste officielle des manifestations se trouve sur [www.bottens.ch/manifestations/liste-des-manifestations](http://www.bottens.ch/manifestations/liste-des-manifestations). Chaque société a donc un contrôle sur ses propres activités et peut aussi vérifier que ce qui la concerne soit correct.

# Les points marquants pour Christian Jaquier, municipal

## Refuge

En raison de la pandémie, nous avons dû annuler bon nombre de locations durant l'année.

En 2020, le refuge a été loué 140 fois, soit moins qu'en 2019

En 2021 il a été loué à 82 reprises en sept mois d'exploitation.

côté sud du bâtiment



Profitant de cette période sans occupation, durant le mois d'avril, l'entreprise Pittet de Bottens a réalisé un puis perdu pour récupérer et évacuer l'eau du toit qui érode le sol et descelle les dalles.

Profitant qu'une pelleuse était sur place, nous avons fait élargir la place derrière le caisson de rangement des tables et bancs pliables afin de faciliter les utilisateurs.

## Maison de commune

Pour cette année, pas de travaux prévus, mais juste l'entretien courant.

## Salle polyvalente et buvette

Suite à un contrôle des abris antiatomiques par un spécialiste de la Protection Civile, des travaux de maintenance ont dû être exécutés. Réparation de fermetures de portes, changement de filtres pour les ventilations et divers nettoyages.

Lors de la séance du Conseil communal de juin, vous avez accepté le préavis 2021-06 qui concerne le changement des chaises de la grande salle qui sont usées par le temps.

Un achat de 470 pièces, afin de satisfaire les demandes de nos sociétés et autres utilisateurs.

Le local de rangement a été adapté pour accueillir ce nombre de chaises.

## Infiltration d'eau dans l'abri utilisé par le ski club.

Après plusieurs recherches, nous avons constatés que ces infiltrations sont dues au fait que les tuyaux d'évacuations des eaux de pluies ont été bouchés avec les pierres qui se trouvent en bordure extérieure des murs de la salle par des personnes malveillantes. Pour ce faire nous avons fait appel à l'entreprise Liudet Pial pour ces travaux. Il en ressort environ 600 kilos de pierres aspirées à une

profondeur de 3 mètres, ainsi que le changement de 4 récepteurs en béton (sac) qui ont été cassés. Nous avons installé un déshumidificateur dans l'abri durant 3 semaines afin de le rendre utilisable.

Les grands nettoyages durant les vacances de Pâques.

Vestiaires entièrement lavés et désinfectés, cuisine, UAPE-Buvette, la scène et les 2 loges sur scène et les commodités.

## Collège des Lionceaux



La salle des maîtres dispose d'une cuisine, mais sans aucun aménagement pour le rangement.

Fabrication et pose de meubles armoires par une entreprise de la région.

changement de la cuisinière qui est défectueuse

Concierge :

Au 31 mai, Monsieur Andréoni, nous a donné son congé afin de prendre une autre voie professionnelle. Nous le remercions pour l'accomplissement de son travail très apprécié.

Le bouche à oreilles ayant bien fonctionné, une offre spontanée nous est parvenue et après plusieurs entretiens, la personne s'est montrée très intéressée.

Nous ayant convaincu durant son temps d'essai, Madame Thuy Di Bucchianico de Bottens est engagée comme concierge du collège et remplaçante pour la salle polyvalente.

## Sécurité publique

Règlement de police : suite à diverses modifications proposées et validées par le Conseil communal, notre règlement général de police est entre les mains du service de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) en attente de sa ratification par la cheffe du département.

Le 28 décembre, un véhicule venant de la direction de Poliez-Pittet a arraché les deux bornes de protection du passage piéton sur la route de Thierrens à la hauteur du N° 2 de la Place du Carro. Cet incident n'a fait aucun blessé, seuls des dégâts matériels sont à déplorer. L'auteur a été identifié par la Gendarmerie.





# Organisation Régionale de Protection Civile du Gros de Vaud (ORPCI)

## Avant-propos du commandant

2021 a débuté sur les chapeaux de roues, nous n'avons pas pu entrer dans l'année de la même manière qu'à notre habitude. En fait, nous n'avons pas vraiment perçu le changement d'année puisque nous étions encore actifs dans l'engagement COVID 19-2. Un changement d'année mais plusieurs missions à assurer. Pas de vacances, pas de Noël, pas de Nouvel An pour une petite partie des professionnels et plusieurs équipes de miliciens qui ont continué les missions en cours. Le COVID ne connaît pas de pause (on en est maintenant certains).

Malgré cet engagement, toujours sous la direction centrale de la Protection civile vaudoise, nous avons voulu garder un socle d'instruction et continuer à avancer dans nos travaux planifiés. Nous avons cependant légèrement modifié le planning initial afin de concilier l'engagement COVID avec la vie de tous les jours de notre ORPC. Le COVID n'était plus une nouveauté mais personne n'aurait pensé que cela nous prendrait autant de ressources et que le bataillon NORD vivrait aussi longtemps. 2021 a aussi vu l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice au sein de notre petite équipe. Mme Christine Vona a commencé début janvier afin, principalement, de tenir et mettre à jour les dossiers de contrôle des abris de notre district. Nous avons repris la charge et la responsabilité de ces contrôles qui se déroulent chaque 10 ans et il était alors nécessaire de se donner les moyens d'y arriver.

Comment ne pas évoquer le changement de législature en parlant de l'année 2021 ? Nous avons navigué ensemble durant les 5 dernières années avant un renouveau à la fin de l'été. Les expérimenté-es ont laissé (pour certain-es) la place à du sang neuf. Je tiens, par ces lignes, à remercier vivement nos élu-es politiques de la dernière législature. Leur soutien et leur travail de l'ombre permanents ont permis de faire de l'ORPC Gros-de-Vaud un acteur sécuritaire reconnu dans notre région. J'en profite également pour souhaiter la bienvenue aux personnes fraîchement élues et me réjouis de pouvoir collaborer sur la même base emprunte d'ouverture d'esprit, de communication et de transparence pour les 5 prochaines années.

Selon la nouvelle loi Fédérale sur la PC, il n'y aura plus une ORPC par district, mais des régions vont se regrouper.

Le nombre d'astreints à déjà diminué, de 585 on est passé à 372.

## Engagement en situation d'urgence

COVID 19-2	1 <sup>er</sup> janvier au 21 août
Appui pour feu Morrens	1 <sup>er</sup> juin
Appuis délestage routier	2 juin
Appui pour feu Chappelle-sur-Moudon	23 novembre
COVID 19-4	16 décembre au 31 décembre

# Les points marquants pour Patricia Riva, municipale

## Association régionale

### Lausanne Région

Aucun Municipal de Bottens ne fait partie d'une commission au sein de Lausanne Région.

Nous assistons aux séances de notre secteur, séances qui ont pour but de nous tenir informés des différents travaux de l'Association intercommunale. Peu de choses sont en rapport direct avec Bottens. Cependant, les séances et évènements de Lausanne Région sont toujours l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les autorités d'autres communes, dont Lausanne. Nous pouvons ainsi compter sur des conseils et de l'aide éventuelle en cas de besoin.

Pour maintenir vivant le tissu économique local, Lausanne Région a proposé aux communes membres de faire une campagne « je vis ici, je consomme local ». Grâce à l'aide de graphistes professionnels nous avons ainsi pu bénéficier de flyers et d'affiches invitant la population à consommer local et profiter de nos commerces. <https://www.lausanneregion.ch/entreprises-economie/acheter-et-consommer-local/la-campagne-de-communication/>

## Transports publics

### Transports Lausannois (TL)

A cause du Covid, nous n'avons eu qu'une séance de secteur cette année.

Les TL nous annoncent que le terminus du 60 sera définitivement à la Riponne pour la fin de l'année, car Lausanne veut rendre la rue Centrale piétonne.

L'offre de bus pyjama évolue, en particulier sur les questions d'horaire et de localisation des points de départ des différentes lignes. En effet, les travaux du Grand Pont ont forcé les TL à repenser l'ensemble de leurs lignes, tant diurnes que nocturnes.

## Informatique

En 2018, nous avons étudié la possibilité de migrer notre serveur vers une solution cloud. En effet, il n'était plus sous garantie et OFISA nous avait mis en garde contre un problème futur de remplacement de pièces. La solution Cloud était encore extrêmement chère et nous avons décidé de maintenir notre serveur tant qu'il fonctionnait à satisfaction.

Les récentes cyberattaques de communes vaudoises et autres entreprises de la région, dont la presse s'est faite écho, nous ont poussés à reconsidérer la solution Cloud, du fait de ses attraits sécuritaires. Force est de constater que les serveurs physiques ont atteint leurs limites. Cela a favorisé l'émergence des solutions Cloud. Ces possibilités sont multiples et les différentes offres peuvent varier en fonction des besoins. Nous avons étudié plusieurs offres permettant de concilier les

attentes de nos deux prestataires informatiques que sont Axians Infoma Suisse (anciennement RUF) pour l'application métier et Ofisa Informatique SA pour l'informatique en général.

Les devis nous ont permis de mettre au budget la somme qui nous permettra de faire le changement sur l'exercice 2022. Cela va irrémédiablement augmenter les coûts annuels de l'informatique.

Par ailleurs, sensibilisés aux problèmes de cyberattaques, chacun a dû mettre ses connaissances en matière de sécurité informatique à jour. Monsieur Salis, Boursier communal, a proposé aux membres de l'administration, de la Municipalité et du Bureau du Conseil communal, un cours en ligne permettant de mieux apprécier les risques de hameçonnage ou de tout autre piège pouvant mettre à mal notre système informatique. OFISA Informatique SA a également organisé une présentation sur la manière de se prémunir contre ces risques.

## Site internet

Notre site internet est conçu avec Joomla. Le système Joomla, très populaire il y a quelques années, a vieilli et il devient difficile de faire les mises à jour de tous les modules. Le style de notre site ne correspond d'ailleurs plus aux standards actuels que l'on trouve sur les sites modernes. Nous avons mis au budget la somme nécessaire à la refonte totale de notre site internet.

## Épuration et assainissement

### STEP

Aucun problème particulier, ni aucune panne, ne sont à déplorer cette année à la STEP.

### Régionalisation des STEP : ASET

En début d'année, le Conseil communal a approuvé le préavis municipal 2021-02 « Régionalisation de l'épuration Echallens Haut-Talent ».

L'Association intercommunale des STEP Echallens-Talent (ASET) a ainsi vu le jour le 9 juin 2021. Elle regroupe neuf communes : Bottens, Cugy, Echallens, Fey, Goumoëns, Montilliez, Morrens, Oulens-sous-Echallens et Villars-le-Terroir.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021 a eu lieu l'assermentation des vingt-neuf membres du conseil intercommunal et des sept membres du Comité Directeur (CoDir). Madame Patricia Riva a été élue au sein du CoDir. Le 9 décembre 2021 a eu lieu la première séance du conseil intercommunal pendant laquelle tous les préavis de mise en place de la nouvelle association ont été acceptés sans amendement.

### Epuration

*Pour une meilleure compréhension et pour trouver les numéros des parcelles veuillez consulter le SIT de Bottens <https://bottens.edilis.net/>*

Un effondrement a eu lieu à Mandou sur la parcelle 215. Il s'agit d'un ancien collecteur qui s'est effondré. Nous pensions faire une réparation locale, mais au vu de l'importante dégradation de ce collecteur en terre cuite, nous avons préféré réparer vingt-cinq mètres. C'est-à-dire depuis la chambre jusqu'à trois mètres après l'écrasement. Ces travaux nous ont également permis de contrôler la pente sur ce tronçon et nous savons donc qu'elle est correcte jusqu'à ce point. Pour l'exécution de ces travaux, un devis a été demandé à une entreprise se trouvant déjà sur site pour un travail pour la Romande Energie. Lors de l'exécution, il a été constaté que deux gueules de loup étaient en mauvais état avec des couvercles cassés, ces derniers ont été remplacés.

Nous avons donc fait remplacer en urgence vingt-cinq mètres de collecteur pour CHF 15'896.- et deux gueules de loup pour CHF 5'198.-

## Chantier des Placettes

Ce chantier commencé en mai 2020, aurait dû se terminer une année après, soit en mai 2021.

Un peu de retard aurait été normal, puisqu'un préavis a été présenté et accepté par le conseil communal pour donner une sur-couche esthétique à la place de l'église. Il s'agissait du préavis « 2021-04 Demande d'un crédit complémentaire pour l'aménagement de la place de l'église dans le cadre des travaux de séparatif du chemin des Placettes. »

Nous déplorons beaucoup de problèmes sur ce chantier : l'entreprise FFA n'a pas pu et su tenir le planning malgré les nombreux rappels à l'ordre de la part de la direction des travaux, le bureau d'ingénieurs Courdesse. Toutes sortes d'erreurs ont été constatées : problème de commande de matériel, mauvaise planification, des erreurs d'exécution qui ont dû être corrigées (épaisseur de grave, contre-pente de collecteur etc..) ainsi que des dégâts sur des installations existantes (murs des riverains, vannes d'eau etc..). Pour couronner le tout, la direction FFA a décidé qu'elle ne ferait pas les raccordements des privés. En résumé une gestion de chantier déplorable et inadmissible. La Municipalité remercie le bureau Courdesse qui ne compte pas ses heures supplémentaires sur ce chantier interminable.

Nous mettons tout en œuvre pour qu'au final, les travaux des Placettes n'aient pas de vice caché et que les réparations qui doivent être faites, soient faites avant la pose du tapis final.

La Municipalité ainsi que le bureau Courdesse se tiennent à disposition de la commission de gestion pour plus de renseignements quant au déroulement du chantier des Placettes.

## Coulisse au chemin des Planches

Le bout du chemin des Planches (derrière le petit chalet en direction du refuge) a beaucoup souffert lors des fortes pluies car l'eau ravinait de manière importante le chemin et menaçait d'inonder la parcelle du chalet. Nous avons mandaté une entreprise afin de faire un curage de la coulisse en bordure de forêt et un élagage des arbres. Ceci devrait à nouveau guider l'eau de pluie dans un collecteur en contrebas.



La coulisse avant et après le curage et élagage

## Rapport sur les collecteurs de drains

Nous avons mis au budget 2021 la somme nécessaire au mandat du bureau Courdesse & Associés – Ingénieurs et Géomètres SA. Ce dernier avait pour objectif la rédaction d'un rapport détaillant les différents remplacements et réparations à entreprendre sur les collecteurs de drains et les drains de la commune. Grâce aux anciens plans archivés, le bureau d'ingénieur a pu faire un plan précis de tout le réseau de drains et collecteurs datant d'il y a une centaine d'années. Ce rapport devrait nous permettre d'obtenir des subventions importantes de la part de l'Etat et aussi nous permettre l'élaboration d'une clef de répartition des frais entre propriétaires et commune. Ce rapport botanais est un cas d'école au niveau du Canton. Celui-ci n'a jamais été confronté aux problèmes que nous rencontrons, à savoir des effondrements dus à la vétusté de notre réseau. Il conviendra de définir les charges incombant à chacune des parties. Le plan de réparations devrait s'étendre sur 40 ans.

## Parcs et espaces verts

Notre employé communal, Monsieur Binggeli, pendant ses heures creuses de fin d'hiver a réalisé un nouveau banc venant remplacer celui se trouvant dans la forêt de la Ruyaire. La Municipalité salue son initiative.



## Routes

Nous avons profité de la pose de l'enrobé au chemin des Placettes pour réparer le croisement du chemin de la Louye avec la route de Lausanne ainsi qu'un grand trou au coin du champ (patte d'oie) au chemin de la Louye pour un coût de CHF 2670.-

Nous avons également procédé au taconnage de plusieurs routes et chemins. De grandes zones en Rebaton, à la route de Poliez-le-Grand, au chemin du Château et divers petits tronçons vers les chemins du Ru et des Sauges ainsi que la réparation d'une grille de route en Daillens pour la somme globale de CHF 16'657.-.

Un rapport sur l'état de nos routes avait été fait en 2016 par le bureau Courdesse & Associés – Ingénieurs et Géomètres SA. Nous avons repris ce rapport et, avec leur aide, revu les routes à réparer afin de les inscrire au plan d'investissement. Par ailleurs le montant budgété a été augmenté afin de procéder à des réparations ponctuelles et ainsi faire un entretien régulier de nos routes par des taconnages ou consolidations de faïençage (limaces).